

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: DEO 2240 **DATE: 30 septembre 2011**

FOURNISSEUR: Produits Chimiques Melrose Ltée
2323-46ième ave.
Lachine, QC
CANADA H8T 3C9
Tél: +1 (514) 631-2998
Fax: +1 (514) 631-2997
E-mail: prodsafe@melrosechem.com

USAGE DU PRODUIT: Désodorisant pour toilettes des avions

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit selon la Directive 1999/45/CE: Xi, irritant

Hazards pour l'homme: Irritant pour les yeux et la peau.

Hazards pour l'environnement: Ne s'applique pas.

III. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Identité Chimique:	Index #	EINECS N°	CAS N°	% Conc.	Toxicité
Composés se l'ion ammonium quaternaire		270-325-2	68424-85-1	7 - 13	
Alcool C14-15 éthoxylé		polymère	68951-67-7	7 - 13	Xn, N; R22, 41, 50
Ingrédients selon la Directive 2004/648/CE					
Tensio-actifs anioniques	5 - 15%				
Tensio-actifs nonioniques	5 - 15%				
Parfums	<5%				

IV. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact cutané: Laver la partie atteinte à l'eau et au savon et rincer bien.

Contact oculaire: Rincer avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste obtenir des soins médicaux.

Inhalation: Ne s'applique pas.

Ingestion: Si la victime est consciente, lui donner deux verres d'eau à boire. Appeler un médecin. Ne rien donner oralement à une personne inconsciente.

V. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Conditions d'inflammabilité: Ne s'applique pas.

Moyens d'extinction: Ne s'applique pas.

Produits combustibles hasardeux: Ne s'applique pas.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion: Aucun

VI. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement: Petites quantités - rincer à l'eau. Grandes quantités - contenir le déversement et placer dans un contenant à déchets. Absorber le reste du produit à l'aide de sol ou sable et jeter avec les déchets solides. Rincer le lieu de déversement à l'eau.

Équipement de protection individuelle à utiliser: Gants protecteurs et lunettes de sûreté.

VII. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Équipement et procédés de manutention: Ne s'applique pas.

Exigences de entreposage: Ne s'applique pas.

VIII. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appareil respiratoire: Ne s'applique pas.

Gants protecteurs: Nitrile ou néoprène.

Protection oculaire: Lunette de sûreté.

Équipement de protection additionnel: Ne s'applique pas.

Ventilation: Ne s'applique pas.

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair et méthode: Ne s'applique pas.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Selon 1907/2006/EC, Article 31, Annex II. (REACH)

Page # 2 de 3

Limites (% dans l'air): INFÉRIEURE: Ne s'applique pas.	SUPÉRIEURE: Ne s'applique pas.
Temp. d'auto-ignition: Ne s'applique pas.	
État physique: Liquide	Densité de vapeur: Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol-eau: Non disponible.	
Odeur: Plaisant	Point d'ébullition: 100°C
Poids Spécifique: 0.99 - 1.01	Point de congélation: -2°C
Tension de vapeur: Non disponible.	pH: 6.5 - 9.5
Taux d'évaporation: Non disponible.	Couleur: Bleu
Solubilité dans l'eau: Complet	Seuil d'odeur: Non disponible.

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable sous conditions normales. Une polymérisation hasardeuse ne se produira pas.
Substances Incompatibles: Éviter les agents oxydants et réducteurs forts.
Conditions de Réactivité: Éviter la contamination avec des substances réactives.
Produits de Décomposition Dangereux: Aucun

XI. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Ne s'applique pas.
Limites d'exposition: LD₅₀ (calculé) 8000 mg/kg
Effets de l'exposition à court et à long termes: Ne s'applique pas.
Irritabilité: Non
Sensibilisation cutanée et respiratoire: Non disponible
Cancerogenécité: Non disponible
Effets toxiques sur la reproduction: Non disponible
Teratogenécité: Non disponible
Mutagenécité: Non disponible
Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible
Mesures numériques de toxicité: Non disponible

XII. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité environnementale: Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents. (Directive 2004/648/CE)

XIII. CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Pour la substance: Numéro de la clé de déchets CE:
20 01 30. (Détergent contenant aucune substance dangereuse).
Pour les emballages: Numéro de la clé de déchets CE:
15 01 02 (emballage en matière plastique). Peut être recyclé.

XIV. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

TRANSPORT ROUTIER ET FERROVIAIRE ADR/RID:

ADR/RID Classe:	Ne s'applique pas.
Numéro Kemler:	Ne s'applique pas.
Numéro NU:	Ne s'applique pas.
Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
Étiquette:	Ne s'applique pas.
Libellé:	Ne s'applique pas.

TRANSPORT PAR NAVIRE DE MER IMDG:

IMDG Classe:	Ne s'applique pas.
Numéro NU:	Ne s'applique pas.
Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
Numéro EMS:	Ne s'applique pas.
Étiquette:	Ne s'applique pas.
Polluant marine:	Non
NU libellé:	Ne s'applique pas.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Selon 1907/2006/EC, Article 31, Annex II. (REACH)

Page # 3 de 3

TRANSPORT AÉRIEN ICAO-TI et IATA-DGR:

ICAO/IATA Classe: Ne s'applique pas.
Numéro NU: Ne s'applique pas.
Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.
Étiquette: Ne s'applique pas.
NU libellé: Ne s'applique pas.

XV. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaire: Tous les ingrédients de ce produit sont sur l'inventaire du TSCA (E.U.), LCPA (Canada), EINICS (CE), La Chine, TCCL (Corée, KECI), RA6969 (Philippines PICCS), NICNAS (Australie, AICS), IEC (Japon)

Classification SIMDUT: Classe D, 2b. 

Symbole de danger: Xi, irritant



Phrases de risque: 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Conseils de prudence: 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le RPC du Canada et la Fiche de données de sécurité contient toute l'information exigée par le RPC du Canada.

Étiquetage et fiche de données de sécurité selon les Directives 1907/2006 (REACH) et la législation nationale.

Les phrases de risque des ingrédients du paragraphe III:

22 Nocif en cas d'ingestion.

41 Risque de lésions oculaires graves.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Remplace: F.D.S. datée: 30 septembre 2008

Version: 9

Changement apportés à la F.D.S. dans cette révision: Rubriques 1, 2, 3, 8, 16

[English](#)

[Bahasa Indonesia](#)

[Español](#)

[Nederlands](#)

[Bahasa Malayu](#)

[Deutsch](#)